



Centre d'Ophtalmologie Pédiatrique

100 Rambla des Calissons, Résidence Algéria Bâtiment A - 34070 Montpellier
copmontpellier.fr - contact@copmontpellier.fr - 04 67 57 24 88

DEVIS D'ADAPTATION EN

ORTHOKERATOLOGIE

Montpellier, le

Nom, Prénom du patient :

Né(e) le :

VOTRE ENFANT VA BENEFCIER D'UNE ADAPTATION EN O.L.R

Le montant des honoraires que vous aurez à acquitter au Dr Anne Romieu Louvety dans le cadre de cette adaptation en orthoK sera de

300 € (trois cents euros)

2 chèques de 150€ : 50% débités au début de l'adaptation , 50% à la fin de l'adaptation

Durée minimum 2 mois , 5 consultations.

S'agissant d'un acte hors nomenclature non prévu au Tarif Interministériel des Prestations Sanitaires (TIPS), les honoraires du médecin ne pourront pas être pris en charge par l'Assurance Maladie (Circulaire ENSL n°39/96 et DGR n°10/96 et JO du 23/09/1999).

Une note d'honoraires vous sera délivrée pour un éventuel remboursement par votre mutuelle (renseignez-vous auprès de celle-ci).

La fourniture des O.L.R sera effectuée et facturée par l'opticien de votre choix.

Il est convenu de respecter un délai minimum légal de 8 jours entre la remise de ce document et l'adaptation. C'est un délai de réflexion avant toute décision, pour le praticien comme pour la personne examinée. Pendant cette période, il ne peut être demandé à la personne examinée ni engagement, ni versement quelconque, à l'exception de la présente consultation. Ce délai peut toutefois être réduit à la demande expresse de la personne examinée, qui devra mentionner elle-même cette demande, de manière manuscrite et signée, sur le présent devis.

« Lu et approuvé »

Date et lieu

Nom prénom et signature du représentant légal de l'enfant sus nommé



En dehors des horaires d'ouverture ou en cas d'absence du médecin,
s'adresser aux urgences du CHU Guy de Chauliac